

Image not found or type unknown



Date de valeur chèque de notaire

Par **yvescreff**, le **17/12/2007** à **14:19**

Bonjour,rrnrnJ'ai déposé un chèque de mon notaire correspondant au fruit d'une vente, chèque provenant de la Caisse des Dépôts et Consignation. Ma banque a pris comme date de valeur la date de dépôt + 4 jours ouvrés. Est bien normal? Si non, que faire? Il s'agit d'un chèque de banque ...rrnrnD'avance merci de votre réponse